



Année 2016

N°38

Au fil de Ruelle

Le journal municipal de la ville de Ruelle sur Touvre

Biodiversité : un parcours en vert et bleu

Budget communal
2016

Regroupement
des écoles

Les meilleurs archers
de France à Ruelle



Ville de
RUELLE sur TOUVRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec le printemps, vous avez pu voir les agents de la commune se démenar pour entretenir parcs et jardins, vous offrir une ville propre et bien entretenue. Leur travail, comme celui de tous ceux et toutes celles qui s'impliquent au quotidien à la mairie, est indispensable pour votre bien être à Ruelle sur Touvre.

Ce bien être, c'est ce qui a guidé la construction de notre budget cette année : nous l'avons voulu juste et équilibré, mais il n'a pas été facile à construire tant les contraintes budgétaires pèsent sur nous. Chaque dépense a ainsi été minutieusement étudiée, pesée. Nous ne souhaitons pas augmenter les impôts dans un contexte déjà fort difficile pour nombre d'entre vous. C'était notre engagement de campagne et, tant que nous le pourrons, nous le tiendrons.

Mais l'été approche... enfin ! Et il m'incombe de vous souhaiter de beaux moments estivaux... à Ruelle sur Touvre, naturellement !

Michel Tricoche, Maire.



Où en est notre démocratie ? Beaucoup de citoyen.ne.s s'interrogent, chez eux, dans la rue, dans (ou en dehors) des urnes... Comment ne pas s'inquiéter du fossé qui se creuse entre une partie de la population et les élu.e.s sensés les représenter et œuvrer dans l'intérêt de tou.te.s ? Du désespoir naît la violence... De l'Etat sourd aux attentes et aux espoirs du peuple naît une autre forme de violence...

La commune est le premier échelon démocratique : nous devons, nous élu.e.s communaux, sans cesse interroger nos engagements, écouter nos concitoyen.ne.s, profiter de leur expertise d'usage, et s'interroger sur la marche du monde et sur la façon, dont, à notre niveau local, nous pouvons œuvrer pour ce qui nous tient à cœur : la lutte contre les injustices, contre toutes les formes de discriminations, l'engagement pour l'éducation, la culture, le partage, la préservation de notre environnement, notre bien commun.

Nous avons pensé à l'ensemble de ces priorités au moment du vote du budget 2016, et en premier lieu à ne pas faire porter aux Ruellois-e-s le poids du désengagement de l'Etat par une augmentation des bases fiscales communales, qui restent donc fixes. Nous souhaitons continuer à vous écouter, et vous entendre, à l'occasion de nos réunions publiques dans les quartiers, ou à celles que nous vous proposons sur des thématiques particulières (regroupement des écoles, aménagements de sécurité).

Nous vous invitons à user de votre pouvoir citoyen pour redonner corps au débat collectif, qui est au cœur du système démocratique ; vous pouvez ainsi rejoindre le conseil citoyen pour apporter vos idées jusqu'au sein du conseil municipal (ccitoyenruelle@yahoo.fr, ou renseignement en mairie).

Nous espérons que les semaines à venir vont être l'occasion de partager ensemble quelques moments conviviaux et de nous divertir, pendant la Frairie, au Marché de nuit grâce à ses moments musicaux sympathiques, puis lors de la Fête populaire du 27 août.

Karen Dubois,

Maire Adjointe à la Culture, la Communication et à la Démocratie locale.

Magazine municipal d'informations

Directeur de la publication : Michel TRICOCHÉ - N de dépôt légal : Réf. : 10/2009 - LI - Responsable de publication : Karen DUBOIS (k.dubois@ville-ruellesurtouvre.fr)

Crédit photos : Mairie, Club Photo de Ruelle, Associations, Écoles. Maquette, photocomposition et impression : Sarl Imprimerie Renon - Charte graphique : Agence Maia -

Tirage en 3 850 exemplaires

En bref

Feux plein air :

rappel de la nouvelle réglementation

Par arrêté en date du 3 juin 2015, le Préfet de la Charente a renforcé la prévention des incendies de plein air sur le département.

Désormais :

- Il est interdit aux particuliers de brûler des déchets verts et de procéder à des lâchers de lanternes.

- Une déclaration préalable en mairie reste nécessaire pour les brûlages de résidus agricoles, de taille de vignes, de la gestion forestière, des déchets verts parasités, des feux d'artifices.

Pour les feux autorisés, il est toujours tenu compte du niveau de risque incendie et des épisodes de pollution.

Piscine gratuite

pour les moins de 12 ans

Du 1er juillet au 31 août l'entrée à Nautilus et à la piscine de la Couronne est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. L'an passé plus de 3200 enfants ont ainsi pu profiter de cet équipement communautaire.

Cet été, profitez-en les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

Pour cela rien de plus simple : présentez-vous en mairie pour récupérer votre carte d'accès, munie d'un justificatif de domicile, d'une photo et de votre carte d'identité.

Profitez aussi des «tickets été». Ces tickets de bus STGA gratuits sont réservés aux 16 ans et moins et récupérables en mairie sur le même principe que les cartes d'accès à la piscine (justificatif de domicile, photo et carte d'identité).

A vos marques...

Sommaire

Édito	p. 2
Infos Budget	p. 3
Infos Animations	p.4 à 5
Infos Aménagement	p.6 à 7
Infos Enfance Jeunesse	p. 8
Infos Médiathèque	p. 9
Infos Cultures et Loisirs	p.10
Infos Sports	p.11
Agenda	p.12

Pour bien comprendre le budget de ma ville

Le budget a été marqué cette année par une équation compliquée à résoudre : comment maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en conservant le même niveau de service ? Où trouver des recettes dans un contexte de baisse des dotations généralisé ? et comment assurer un bon et juste niveau d'investissements ?

Pour la première fois, le budget a ainsi été construit au plus près du budget réalisé de 2015.

Concrètement les dépenses qui sont programmées cette année sont calquées sur les dépenses réellement effectuées l'an passé.

Maîtriser le fonctionnement pour assurer davantage d'investissements

Dans la partie fonctionnement du budget, on trouve les dépenses de personnels et les charges courantes de la commune notamment. Les investissements comme leur nom l'indique regroupent toutes les actions d'investissement, comme le réaménagement des écoles, les travaux de voirie, les nouveaux équipements, etc.

La section de fonctionnement est alimentée par des recettes provenant principalement des impôts locaux et des dotations de l'État. Or ces dotations sont en baisse. La recherche d'économie est partout et entraîne de nouvelles pratiques de bon sens à l'image de la mutualisation des marchés de fluides (électricité) ou de fournitures avec le GrandAngoulême.

Au-delà des économies, la commune doit aussi chercher de nouvelles recettes.

Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement sont importantes et elles doivent être maîtrisées, mais elles correspondent à un ensemble de services de proximité proposés à la population.

Un peu plus de la moitié du budget de fonctionnement (55,3%) est ainsi consacrée aux ressources humaines. C'est grâce au travail des agents de la collectivité que la commune peut assurer un haut niveau de service. Le personnel intervient par exemple dans les écoles (les ATSEM – Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, service de garderie), sur la voie publique avec l'entretien des espaces verts, la voirie communale... C'est grâce également à ce personnel que nombre d'associations proposent des animations. Le personnel de la commune est également fortement impliqué dans votre vie quotidienne : de la crèche dès le plus jeune âge à la gestion du cimetière, il vous accueille quotidiennement et vous accompagne dans la plupart de vos démarches administratives.

Les priorités du budget de fonctionnement

Le budget 2016 a été construit afin de favoriser le vivre ensemble, les biens communs et la lutte contre les inégalités.

- maintien de la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires,
- reprise par la commune de l'animation de quartier dont s'est désengagé le SIVU Enfance Jeunesse,
- accroissement de l'action sociale en faveur des plus démunis (aides diverses pour l'alimentation, les vacances, le transport...),

- démarche d'optimisation de la gestion des déchets notamment pour le marché et les cimetières,
- mise en œuvre de la gestion rationalisée des espaces naturels,
- maîtrise des charges de personnel avec le remplacement de certains départs à la retraite par des contrats aidés (emplois d'avenir pour les jeunes et contrats uniques d'insertion pour les chômeurs de longue durée ou âgés de plus de 50 ans),
- la recherche de nouvelles recettes de fonctionnement, sans augmentation des taux des 3 taxes locales, par la dynamisation des bases fiscales (révision des valeurs locatives pour une réelle équité sociale, développement de nouveaux secteurs à urbaniser), la vente de biens communaux et l'accroissement des produits de services.

Les priorités du budget d'investissement

Près de 2 millions d'euros ont été inscrits au budget 2016 pour des équipements et des opérations nouvelles, favorisant le lien social et le développement durable et territorial.

- aménagement de sécurité et valorisation des entrées de ville : route de Fourville et rue du Champ de Tir : 300 000 €,
- liaisons, projets urbains, accessibilité (jardins familiaux, aménagements en faveur de la biodiversité, étude sur la restructuration des écoles maternelles...) : 65 000 €,
- rénovation et équipement des écoles : 142 300 €,
- travaux et équipement des installations sportives : 109 700 €,
- travaux sur voirie et réseaux (réfection, aménagements de sécurité, éclairage public, panneaux de signalisation, mobilier urbain...) : 388 450 €,
- travaux et équipement de la médiathèque : 39 300 €
- travaux et équipement de la crèche 29 700 €,
- requalification des espaces publics du quartier de Villement : étude de faisabilité/programmation maîtrise d'œuvre : 40 000 €,
- aménagement du site de la Porte : travaux et installation des équipements de loisirs avec valorisation paysagère : 321 742 €,
- équipement du centre technique municipal : 63 650 €,
- travaux divers sur bâtiments communaux (réfection partie toiture hôtel de ville, cimetières, rénovation en logement d'urgence à l'ancienne école des Riffauds...) : 205 175 €,
- divers (matériels manifestations, acquisitions immobilières, jeux parc mairie, subvention primo-accédants à la propriété...) : 237 703 €.

Infos municipales - Animations

Ruelle en fêtes !

De juin à fin août, c'est la fête à Ruelle sur Touvre. Chacun.e y est naturellement convié.e. Mais, attention, qui dit fêtes et réjouissances dit aussi petits désagréments...

Quatre grands moments viendront ponctuer l'été des Ruellois.es.

La traditionnelle fête foraine du 11 au 13 juin 2016

Plus de cinquante forains et leurs manèges se réinstallent en centre-ville pour le plus grand bonheur des petits ... et des grands. Venez admirer à nouveau les mille couleurs du feu d'artifice offert par la commune le lundi 13 juin, Square Montalembert.

Les désagréments à anticiper... pour en profiter : stationnement et circulation contraints. Pour le feu d'artifice, installez-vous à proximité, mais pas dans le square ! L'accès y sera interdit pour des raisons de sécurité.

L'alléchant marché de nuit samedi 18 juin 2016

Une quarantaine d'exposants viennent présenter et vendre leurs produits pendant une bonne partie de la soirée, dans le quartier de l'église. Dès 18h30, dans l'ambiance généreuse d'une bodega, laissez-vous guider par vos sens et découvrez une multitude de produits locaux ou exotiques. N'oubliez pas de faire un petit détour par les stands des comités de jumelage, qui vous présenteront les villes jumelles de Ruelle, et profitez des animations musicales sur la place des Ormeaux. Dépaysement garanti.

Les désagréments à anticiper... pour en profiter : stationnement et circulation contraints autour de l'église.

Marché de nuit du samedi 18 juin

Concerts

18h30 Bodegaband - Place de l'église



20h30 Fake Raccoons - Place des Ormeaux



JC
Graham
Lewis

22h30 Quintet Jazz Metis - Place des Ormeaux



Charlotte Désirée au chant
Thierry Cheze au saxophone
Didier Villalba à la basse
Frédéric Baudouin aux percussions
Franck Mathieu au clavier

Artisanat - Produits du terroir - Saveurs exotiques

Marché nocturne organisé par la Mairie de Ruelle-sur-Touvre
en partenariat avec le Comité des Jumelages

Contact : Mairie de Ruelle sur Touvre 05.45.65.25.86/88

► suite p.5

Expression des groupes minoritaires

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste "L'Avenir avec Vous" conduite par Annie Marc, *Conseillère Municipale, Conseillère Communautaire.*

Le conseil municipal du 14 mars 2016 ayant pour objet le vote du compte administratif 2015 et le vote du budget 2016 a été l'occasion pour nous d'exprimer notre désaccord sur la gestion municipale.

Tout d'abord, les engagements présentés lors du débat d'orientations budgétaires 2015 pour la maîtrise des dépenses de personnel, mesure indispensable face à la nouvelle baisse des dotations de l'Etat, n'ont pas été tenus à la lecture du compte administratif 2015. Après vérification des comptes, les arguments présentés pour justifier de l'augmentation des charges de personnel, à savoir la création d'emploi d'insertion, ne nous ont pas convaincus puisque sur près de 100 000 € d'augmentation de charges de personnel, les emplois d'insertion n'ont compté que pour près de 8 400 €.

Ensuite, malgré un excédent de fonctionnement plus important que prévu en 2015 (grâce à des produits fiscaux supérieurs à ceux estimés au moment du budget prévisionnel), la commune a tout de même réalisé un volume d'emprunt important (600 000 €) sur l'exercice 2015, alors que les dépenses d'investissement auraient pu être autofinancées par cet excédent de fonctionnement. Nous avons donc voté contre l'adoption du compte administratif et contre cette stratégie économique et financière qui consiste à réaliser plus d'emprunt que nécessaire (sous prétexte de taux d'intérêt bas) et ainsi accumuler une trésorerie, une réserve de fonds publics, qui coûte cher à la collectivité (puisque des intérêts sont payés pour des fonds qui sont affectés en réserve). Aujourd'hui les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas et, un emprunt plus faible en 2015 et adapté au volume d'investissement aurait permis de mieux lisser les emprunts sur les années futures, et donc de garder une marge de manœuvre pour les gros projets d'investissement qui aujourd'hui n'ont pas encore vu le jour.

Lors du conseil municipal du lundi 2 mai 2016, nous avons également voté contre la décision de fermeture de l'école Daudet estimant que les motifs avancés tels que la baisse des dotations de l'Etat ne pouvaient à eux seuls justifier de ce choix. Par ailleurs, l'exposé du projet en conseil annonçait l'examen de plusieurs scénarii pour expliquer le choix. Malgré nos interrogations en séance, aucun des autres scénarii évoqués n'a pu être développé. De la même manière, lorsque nous avons interrogé l'équipe majoritaire sur le coût de la reconstruction de la salle de restauration scolaire et de la garderie de l'école maternelle centre, projet proposé en compensation de la fermeture de l'école Daudet, aucun montant précis n'a pu nous être donné.

Vous avez des questions, des suggestions, des remarques - Contactez nous : groupe.anniemarc@yahoo.fr

Un parcours en vert et bleu pour sensibiliser à la biodiversité

La commune de Ruelle sur Touvre s'est récemment engagée dans le dispositif «Trame Verte et Bleue Poitou-Charentes». Ce programme vise à protéger faune et flore qu'elles soient terrestres ou aquatiques et à sensibiliser à la biodiversité. Sur le terrain, cela se traduit par la préservation d'espaces terrestres (trame verte) et aquatiques (trame bleue) et à la mise en place d'action de sensibilisation, notamment auprès des plus jeunes.

En 2015 la ville de Ruelle sur Touvre a répondu à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Région et a obtenu 80% de subventions pour mener un programme d'actions autour de la biodiversité. Deux partenaires sont venus lui prêter main forte, chacun avec ses spécificités et ses compétences : Charente Nature, association départementale de protection de la nature et d'éducation à l'environnement et Prom'Haies, association régionale de promotion de la haie.

De nombreuses actions ont ainsi pu être lancées rapidement et se poursuivront jusqu'au printemps 2017.

Un inventaire naturaliste des pelouses calcaires

En avril 2016, Charente Nature a entamé un inventaire des richesses floristiques et faunistiques des pelouses calcaires se situant sur le plateau de Puyguillen (vers le collège). L'objectif de cette étude réalisée sur six mois est de mieux connaître les espèces présentes sur ce terrain appartenant à la commune pour lui permettre d'en assurer une gestion respectueuse et durable. Une assistance technique sera d'ailleurs sollicitée auprès du Conservatoire régional des espaces naturels (CREN) afin de restaurer le patrimoine naturel répertorié et mettre en place par la suite une gestion écologique.

Partez à la découverte de la nature

- «**Projets de jardins pédagogiques et coteaux de Puyguillen**» : samedi 4 juin, 9h30
- «**Touvre et oiseaux**» : hiver 2016
- «**Orchidées et pelouses calcaires**» : printemps 2017



La création de jardins pédagogiques dits du «Chemin de la messe»

Pour que ce site constitue également une source de sensibilisation à l'environnement, la municipalité a décidé d'en faire un site naturel éducatif. C'est ainsi qu'a été créée une mare pédagogique et que des haies et bosquets ont été plantés par les services techniques en lien avec les associations partenaires. Différentes classes de Ruelle sur Touvre ont travaillé sur ces projets puis à l'occasion des travaux, en mai.

Des actions de sensibilisation et éducatives

En parallèle, Charente Nature anime des programmes pédagogiques et d'animation auprès des classes primaires ruelloises. Des séances de sensibilisation à la biodiversité ont ainsi été menées avec trois classes de l'école Doisneau : les élèves ont bénéficié d'une intervention en classe et d'une sortie de terrain sur un site patrimonial (rivière Touvre, pelouses calcaires...), ou près de l'école. Une classe a de son côté pu découvrir une mare existante avec sa faune et sa flore. Les élèves ont ensuite travaillé sur la perméabilité des sols où la mare de Ruelle sur Touvre a été créée et sur son plan. A l'automne, ils réaliseront les plantations de la mare.

Concernant la sensibilisation aux haies, une classe de Jean Moulin bénéficiera prochainement d'une intervention en classe et d'une sortie de terrain à la découverte de l'écosystème haie et de son rôle écologique. Ce programme est complémentaire à la plantation de haies, organisée par Prom'Haies.

D'autres actions et animations sont d'ores et déjà prévues : pour la prochaine année scolaire, deux classes profiteront du programme pédagogique «Trame verte et bleue» ; trois sorties découvertes animées par Charente Nature sont en outre proposées aux Ruellois.es.



Les élèves de Ruelle sur Touvre, ça Prom'haies !

Le mardi 3 mai, David, un animateur de l'association Prom'haies, est venu en classe le matin nous parler de l'intérêt des haies pour favoriser la biodiversité. Cette association a pour but d'aider notamment les agriculteurs à replanter des haies dans les champs. Elle aide aussi les communes pour différents projets. La ville de Ruelle sur Touvre a demandé l'aide de Prom'haies mais aussi de l'association Charente nature pour aménager le site près du chemin



L'après-midi, nous sommes allés planter une haie champêtre près de l'endroit où sera prochainement creusée la future mare pédagogique. Nous avons planté des buissons et des arbustes de différentes espèces. Il y avait 3 classes cet après-midi du 3 mai : les CE2/CMI de Mme Bissirieux (Ecole J Moulin), les CMI de Mme Favre (Ecole R Doisneau) et nous, les CMI/2 de M. Seguin (Ecole R Doisneau).

David, un autre animateur et des employés des services techniques de la ville de Ruelle nous ont bien aidés lors de cette plantation. A la fin, nous avons mis de la paille autour des arbustes et buissons pour garder l'humidité et pour éviter les « mauvaises » herbes.

C'était une journée très intéressante, très amusante et un peu salissante !

Les CMI/2 de M. Seguin (Ecole R Doisneau).

Questions à Saskia Berthelon, nouvelle Directrice générale des Services de la ville de Ruelle sur Touvre

- Saskia Berthelon, vous avez intégré la ville de Ruelle sur Touvre en tant que Directrice générale des Services le 9 mai dernier, quel a été votre parcours professionnel avant d'intégrer ce poste ?

J'ai eu la chance de commencer à travailler très tôt dans un domaine qui me passionnait : celui des échanges entre deux pays, en l'occurrence la France et la République Tchèque. J'ai ainsi commencé à Prague, à l'institut culturel et l'ambassade de France, sur des missions essentiellement culturelle et de communication. Après l'obtention de mon diplôme de Sciences politiques, j'y suis d'ailleurs retournée envoûtée par le charme de la ville. J'ai ensuite intégré le secteur privé comme chargée de communication d'un grand groupe automobile étranger à Paris. J'y ai fait essentiellement de la communication d'image et des relations publiques. En 2004, je fais le choix de quitter le privé pour le public et intègre les services du conseil général de la Charente comme Directrice de la communication. Onze ans après, me voici à la commune de Ruelle sur Touvre.

- Pourquoi avoir postulé à ce poste de DGS de la ville de Ruelle sur Touvre ?

Ce que je pressentais en intégrant le conseil général s'est révélé au fil des ans : je suis véritablement habitée par l'esprit public ! Il ne se passe pas une minute sans que je me demande comment améliorer le quotidien des citoyens et garantir un service public de qualité : c'est mon moteur et ma motivation. Intégrer une commune comme Ruelle sur Touvre, à taille humaine m'a semblé être une bonne suite à mon parcours. Passer de la communication au terrain.

- Quelles sont les missions d'un(e) DGS et quels vont être vos dossiers prioritaires ?

La première mission consiste à étudier les attentes des élu.e.s, qui sont de fait le reflet des attentes des citoyens qui les ont élu.e.s. Ensuite un bon DGS doit, me semble-t-il, dans les périodes de restrictions que nous connaissons, faire preuve avant tout de bon sens. Il faut également absolument garantir de la communication, un dialogue entre élus, citoyens, et agents de la collectivité. Sur les dossiers prioritaires de la commune, comme le logement social, la ZAC des Seguins entre autres, j'essaierai d'apporter un regard neuf afin de débloquer les situations et proposer rapidement de nouveaux services et recettes pour la commune.

- Quelles sont pour vous les forces et les faiblesses de notre collectivité ?

Ruelle est une commune forte d'un site industriel de renommée. Elle s'est tissée tout autour. C'est ce qui fait sa force et sa fragilité. Elle a hérité des nombreux services et aménagements mis en place par les ouvriers de DCNS et doit aujourd'hui au-delà de cette identité très forte, se construire sa propre identité. C'est un immense défi qu'elle a commencé à relever après la privatisation de DCNS, mais qu'elle doit absolument poursuivre pour garder ses habitant.e.s, en attirer de nouveaux qui ne connaissent pas ce passé, séduire des entreprises et conserver, entretenir et développer le bien vivre ensemble...

Ecole Doisneau : ce qui change à la rentrée

La rentrée 2015 a été marquée par une nette baisse des inscriptions scolaires, ce qui a eu pour conséquence l'annonce de la fermeture d'une à deux classes sur l'école Doisneau.

Les effectifs étant également en baisse sur la maternelle du centre, un groupe de travail s'est mis en place afin d'établir la meilleure stratégie à adopter tant pour les élèves, leurs parents que pour les enseignants.

Plusieurs constats se sont rapidement imposés.

Entretien et aménagement des écoles : des investissements continus

Depuis plusieurs années déjà, la question de maintenir l'ensemble des structures scolaires se pose. Alors que le nombre d'élèves a baissé, ces structures continuent de coûter cher à la commune et donc au contribuable : frais de maintenance, travaux d'aménagement pour l'accessibilité rendus obligatoires par la loi...

Le triple niveau à l'école Alphonse Daudet pose également question. L'éducation nationale n'y est pas favorable pour des questions évidentes de qualité de l'enseignement et se positionne en faveur d'un regroupement de sites.

Une décision douloureuse mais nécessaire

Fort de ces constats, le groupe de travail a présenté ses conclusions à un groupe de travail élargi puis à l'occasion d'une réunion publique au sein de l'école Doisneau, le samedi 12 mars dernier. Dans la foulée, les élu.e.s se sont majoritairement positionnés en faveur d'un regroupement des écoles Daudet et Doisneau. Cette décision, véritable arrache-cœur pour la plupart d'entre eux, s'est imposée dans l'intérêt de tou.te.s.

Ce rapprochement sera effectif dès la rentrée 2016, et non en 2017 comme envisagé au départ, car l'Éducation nationale s'est engagée à maintenir le même nombre de classes élémentaires soit treize sur la commune.

Concrètement maintenant

Les enfants de Daudet retrouveront leur Directrice et enseignante, Mme Mei, l'année prochaine sur le site de Doisneau ainsi que leur enseignant, Monsieur Renault.

La répartition dans les nouvelles classes tiendra compte des sensibilités et des amitiés de chacun.

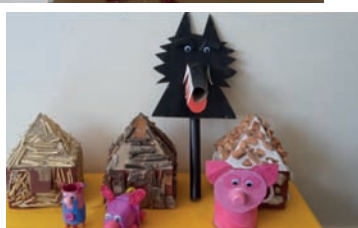
Et, si certains parents préfèrent inscrire leur enfant à l'école Jean-Moulin, cela ne posera aucune difficulté. Des heures « portes ouvertes » sont proposées pour faire découvrir à ceux qui le souhaitent (parents et enfants) les deux sites concernés : Doisneau et Jean Moulin.

Enfin, les passerelles maternelles-élémentaires sont bien entendu maintenues.

Soyez-convaincus que nous mettrons tout en œuvre pour que nos enfants fassent une excellente rentrée 2016.

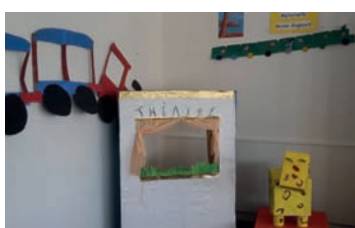
En attendant bonnes vacances à tou.te.s !

«Raconte-moi une histoire»... en TAP



Les TAP sont des Temps d'Activité Périscolaires en prolongement de la journée de classe. Prévus par la loi, ils doivent être organisés et mis en œuvre par les communes. C'est dans ce contexte que Nathalie Vieillard-Baron, animatrice à la médiathèque de Ruelle sur Touvre est intervenue au sein des trois écoles maternelles de la ville pour présenter aux enfants de nouvelles façons de raconter. Sur le thème «raconte-moi une histoire», les petits ont ainsi fait travailler leur imagination pour raconter mille et une histoires...

Ainsi, sont nés des trains, des théâtres de marionnettes, des jeux de société...



Infos municipales - Médiathèque

Heures d'ouverture au public

Jusqu'au 29/06

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h30/13h30-17h

Du 01/07 au 26/08

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : fermé

Littératures Européennes de Cognac

Lancement du prix des lecteurs le mardi 31 mai à 18h30 à la médiathèque.

Vous pouvez vous inscrire à la médiathèque dès maintenant pour y participer.



Echange convivial entre les participants les jeudi 16 juin, 21 juillet, 18 août et 22 septembre à 15h.

La sélection 2016 :

Allemagne : Terezia Mora, *De rage et de douleur le monstre*, Piranha, 2016

Ecosse : Jenni Fagan, *La Sauvage*, Métailié, 2014

Espagne : Jesus Carrasco, *Intempérie*, Robet Lafont, 2016

France : Vincent Message, *Défaite des maîtres et possesseurs*, Seuil, 2016

Slovaquie : Andrea Salajova, *Eastern*, Gallimard, 2015



Le Prix est parrainé depuis sa création en 2004 par le Groupe Garandeau.

Agissons pour le climat !

Charente Nature propose des "Recettes de produits d'entretien naturels" moins chers et moins nocifs pour notre environnement.

Inscription obligatoire à la médiathèque.



mardi
28 juin à 18h



Grand jeu "Il était une fois"
le 26 et 28 juillet de 10h à 12h.

En partenariat avec l'animation de quartier. Inscription obligatoire à la médiathèque. A partir de 6 ans.

Vendredi 29 juillet à partir de 19h au Parc Montalembert. Entrée libre.

Les enfants racontent

19h : présentation du **Kamishibai** (contage d'origine japonaise) réalisé par les enfants de l'animation de quartier de Ruelle et l'artiste Mokä.

Spectacle

19h30 : Spectacle «**Kamishibai le petit théâtre de papier japonais**» du conteur Jean-Claude Pommier

Repas partagé

20h30 : pour ceux qui le souhaitent, suivra un repas partagé ouvert à tous : chacun amène un plat à partager pour un savoureux moment !

Pochettes surprises

En juillet et août

Des livres sélectionnés par les bibliothécaires : pochettes adultes et pochettes "famille".

Livres. CD. Livres CD : **illimité** - 2 DVD par carte lecteur
Pour 6 semaines !

Ateliers créatifs

En juillet et août

A partir de 5 ans. Inscription obligatoire à la médiathèque.

Au fil du conte

dimanche 2 Octobre à 15h30 au théâtre Jean Ferrat.

"**J'kiffe Antigone**" par **Ladji Diallo**, conteur, musicien et comédien.

Spectacle gratuit, tout public à partir de 10 ans.

Programmation organisée par le Service départemental de la lecture en partenariat avec les bibliothèques du département.



CSA Ruelle Canoë



Il vous accueille toute l'année, enfants et adultes, notamment avec l'école de pagaie le mercredi, des séances en piscine le mardi et des séances adultes le jeudi soir.

Le CSA Ruelle Canoë organise également des stages Eaux Vives, des sorties en rivière et des compétitions toute l'année.

L'été, il propose à la location des bateaux pour des descentes de la Touvre. Du mardi au dimanche (12 euros par personnes).

Pour tous renseignements complémentaires :
06 13 74 80 93



Université Populaire

Activités pour les enfants : pendant les vacances de printemps, nous avons pu offrir gratuitement 4 après-midi de découverte de fabrication «des savons et bougies» avec des produits naturels. 2 groupes de 7 enfants ont profité de ce stage animé par Mme Denis-Lutard.

Un atelier «anglais ludique» rassemble 2 groupes de 5 enfants chaque samedi matin jusqu'à la fin juin. Cet atelier permet une découverte de la langue par des jeux ou autres prétextes à échanger.

L'atelier théâtre participe le 1er juin à la rencontre départementale des «jeunes théâtre» à St Yrieix. C'est l'occasion de présenter leur travail avant la fête de fin d'année du 22 juin.

Les ateliers activités manuels adultes ont participé avec beaucoup d'intérêt et de générosité à la réalisation d'ouvrages envoyés à Banbridge par le Comité des Jumelages.

Nous essayons ce dernier trimestre de mettre en place de nouvelles activités sous forme de modules de quelques séances : reprise d'un atelier informatique le jeudi (2 groupes), Art floral 4 séances ani-

L'AMR

Le concert annuel de l'AMR a eu lieu le 30 avril dernier à 20H30 au Théâtre Jean FERRAT de Ruelle. Cette année, «**l'AMR (a) fait son Cinéma**».

Plus de 200 personnes ont pu écouter et apprécier les interprétations des élèves ainsi que de leur professeur(es). 6 groupes instrumentaux et une chorale ont interprété des morceaux extraits de musiques de films célèbres allant de «Il était une fois dans l'ouest» à «La liste de Shindler» en passant par «Le seigneur des anneaux» et «La famille Bélier». Guitares, Chorale, Orchestre jeunes et moins jeunes, Violon, Flûtes, Sax, Piano, Harmonica et les voix de la chorale ont résonné toute la soirée. Ce concert a été pour les organisateurs une vraie réussite et montre ainsi le dynamisme de l'AMR.

Les inscriptions aux cours de musique auront lieu dès septembre prochain, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Nous serons également présents le SAMEDI 18 JUIN au restaurant «LA COUR DE RUELLE» pour un après midi musical. **VENEZ NOMBREUX !**



Renseignements et inscriptions : 05 45 65 59 59
Mail : up-ruelle@wanadoo.fr - Site : www.up-ruelle.org

mées par Mme Gaudou le vendredi matin et un atelier de «découverte des vins», 2 séances les 18 mai et 23 juin animées par Mme Prunier sommelière. Ces ateliers seront repris en septembre suivant la demande.

Le patrimoine ruellois sera exploré à partir de septembre. M. Herbreteau nous fera découvrir 6 secteurs de la ville (leur histoire, leur architecture, leur rôle).

Toutes ces activités cherchent à répondre à la demande, aux besoins de connaissances d'adultes ou d'enfants. Elles seront à nouveau reconduites dès la rentrée après les Portes ouvertes du 17 septembre. N'hésitez pas à nous laisser un message.



Ruelle accueille les meilleurs archers de France



En septembre prochain, la commune de Ruelle-sur-Touvre accueille le championnat de France FITA Scratch de tir à l'arc. La discipline pratiquée sera le tir FITA ou tir olympique. Les archers tirent à 70 m sur une cible de 122cm de diamètre.

Les 10 et 11 septembre 2016, le stade de Puyguillen accueillera trois championnats différents

Le championnat de France individuel : une seule catégorie, le scratch, qui regroupe tous les archers ayant tiré à 70 m en compétition durant la saison.

Sont ainsi sélectionnés les archers qui auront réalisé les meilleurs scores tout au long de la saison ainsi que les archers membres d'une équipe de 1ère division (automatiquement inscrits). Les archers font un tir de qualification puis se confrontent en duels éliminatoires pour remporter la 1ère place.

Le championnat de France double mixte : une discipline récente qui oppose les meilleures équipes mixtes de chaque club en duels. Une équipe est composée d'un homme et d'une femme du même club.

La finale du championnat de France par équipe de club : les équipes de 1ère division (D1) disputent, au cours de la saison extérieure 2016, trois manches sur trois compétitions différentes. La finale permet de déterminer la meilleure équipe de l'année qui sera déclarée championne de France. Les 3 dernières équipes du classement descendent en 2e division (D2)

Après Rio, Ruelle sur Touvre

Parmi ces archers seront présents les membres de l'équipe de France et cela seulement trois semaines après les Jeux Olympiques d'été de Rio de Janeiro.

Ces sportifs de haut niveau portent haut les valeurs du tir à l'arc telles que la maîtrise de soi, la concentration, la précision, la détermination, l'esprit d'équipe...

Le club des Archers de la Touvre se prépare depuis maintenant 6 mois pour offrir la meilleure organisation possible aux 250 archers présents sur la compétition et à leurs staffs et supporters, soit 300 à 350 personnes des quatre coins de la France.

Qu'est-ce que le tir par équipe au tir à l'arc ?

Une équipe ce sont trois archers, qui tirent d'abord individuellement 2x36 flèches soient 72 flèches à 70 mètres pour réaliser un score chacun. Ces trois scores sont additionnés pour classer l'équipe et décider de la composition des poules pour les matches. L'équipe affronte les autres sur des matches de poules puis des matches de classement. Lors d'un match, l'équipe dispose de 240 secondes pour tirer 6 flèches soit 2 flèches par archers qui se relaient sur la ligne de tir pour tirer chacun leur tour leurs 2 flèches. L'équipe ayant réalisé le plus de points sur la volée marque 2 points, l'autre 0. En cas d'égalité les deux équipes se voient attribuer un point. La première équipe ayant cumulé 5 points remporte le match.

Agenda de juin 2016 à octobre 2016



Juin 2016

- Du 31 mai au 23 juin, Exposition dans le hall d'accueil de la mairie, «*Les œuvres d'art de nos amis Irlandais*», proposée par la commission irlandaise du Comité des Jumelages.
- Vendredi 10 au dimanche 12 juin, Stade de Vaugeline, *Tournoi des As*, organisé par l'OFCR.
- Samedi 11 au lundi 13 juin, «*Frairie*»,
Dimanche 12 juin, stade Léo Lagrange, *marché traditionnel*.
Lundi 13 juin, Parc Montalembert, 23h, *feu d'artifice*.
- Samedi 11 juin, quartier de Puyguillen, *Permanence des Elu.e.s*, de 10h à 12h.
- Samedi 18 juin, Quartier de l'Eglise, à partir de 18h30 *Marché de nuit - Fête de la musique*.
- Mercredi 22 juin, Théâtre Jean Ferrat, *Fête des enfants*, organisée par l'Université Populaire.
- Vendredi 24 juin, Salle Omnisports de Ruelle, 20h30 «*Ruelle gym*» *spectacle de fin d'année*. A cette occasion, le club fêtera ses 20 ans d'existence. Entrée gratuite.

Juillet 2016

- Vendredi 1^{er} juillet, *Tournoi Open*, organisé par le Tennis Club.
- Samedi 2 juillet, quartier des Seguin, square Pierron, *Permanence des Elu.e.s*, de 10h à 12h.
- Dimanche 3 juillet, Aire de jeux des Riffauds, *Repas des Cagouillades*, organisé par l'Association Riffauds Animations.
- Dimanche 3 juillet, *Raid Urbain des Sapeurs-Pompiers* (courses vélos, canoës...)
Contact : Association Raid Urbain des Sapeurs-Pompiers - mathieubazin5@hotmail.com
- Dimanche 24 juillet, Riffauds, *Vide grenier*, organisé par le Comité de Quartier des Riffauds.
- Mardi 26 juillet, médiathèque, de 10h à 12h. *Grand jeu «Il était une fois»*, inscription obligatoire.
- Jeudi 28 juillet, médiathèque, de 10h à 12h. *Grand jeu «Il était une fois»*, inscription obligatoire.
- Vendredi 29 juillet, square Montalembert, à partir de 19h. «*Les enfants racontent*», entrée libre, présentation et spectacle Kamishibai suivis d'un repas partagé.

Août 2016

- Samedi 27 août, Square de la Mairie, à 17h. *Fête Populaire*. Animations sur le thème de la citoyenneté, exposition interactive «*Moi, jeune citoyen*», animation de «*Planches de cirque*», animation musicale par le trio Djaami, suivi d'un repas et d'un bal musette animé par Michel BEAULIEU.
- Samedi 27 août, les Riffauds, *Permanence des Elu.e.s*, de 10h à 12h.

Septembre 2016

- Mardi 1^{er} septembre, Monument aux morts, 18h *Cérémonie de commémoration de la Libération de Ruelle*.
- Dimanche 4 septembre, Villement, *Déball'Tout*, organisé par le Comité de Quartier de Villement.
- Dimanche 4 septembre, *Rencontre amicale*, organisée par la Pétanque Ruelloise.
- Du 7 au 11 septembre, Site de Puymoyen, *Championnat de France FITA*, organisé par les Archers de la Touvre.
- Samedi 17 septembre, Ruelle Centre, *Permanence des Elu.e.s*, de 10h à 12h.
- Dimanche 18 septembre, *Marche des Fontaines*, organisée par l'Association Riffauds Animations.
- Samedi 24 septembre, Théâtre Jean Ferrat, 20h30, *Lancement de saison culturelle*. *Spectacle de cirque «Welcome !»*, par la Compagnie les Tout Par Terre. Entrée libre.

Octobre 2016

- Dimanche 2 octobre, Théâtre Jean Ferrat, 15h30, «*J'kiffe Antigone*» de Ladj DIALLO dans le cadre du festival «*Au fil du Conte*». Entrée libre.
- Samedi 8 octobre, centre-ville, *Les 5 et 10 kms de Ruelle*, organisé par G2A. Inscriptions auprès de G2A.
- Samedi 8 octobre, Villement, *Permanence des Elu.e.s*, de 10h à 12h.
- Lundi 10 octobre, Théâtre Jean Ferrat, 20h30, *Concert de Jean-Paul GASPARIAN* dans le cadre du festival «*Piano en Valois*».